

Objet : Représentants de la CCLA au conseil syndical du Parc Naturel Régional de Chartreuse

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 30 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le trente avril à 18h30,

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. Pascal ZUCCHERO.

Présents : MMES MM. AUBERT. BALZER. BAVUZ. CHARPINE. DUPRAZ. FAUGE. FRANCONY. GIRERD. GRIMONET. GROLLIER. ILBERT. JALLAMION. LAURENT. MALLEIN. PECH. VEUILLET. WDOWIAK. WROBEL. ZUCCHERO.

Absents excusés : MM. CORMIER (Pouvoir N. PECH).

Absents : MMES MARCHAIS. TAVEL.

Date d'envoi de la convocation : 24/04/2026

Secrétaire de séance : Sandra FRANCONY

Le Président :

Rappelle à l'assemblée l'intégration des communes d'Ayn, Dullin, Gerbaix, Lépin-le-Lac, Marcieux, Nances, Novalaise et St-Alban-de-Montbel au Parc Naturel Régional (PNR) de Chartreuse, qui a fait du territoire du lac d'Aiguebelette une des portes d'entrée principales dans le PNR de Chartreuse ;

Explique que, dans ce contexte, le conseil communautaire doit désigner un représentant titulaire pour siéger au conseil syndical du Parc ainsi que son suppléant ;

Invite les conseillers communautaires à faire valoir leur candidature.

Se portent candidats :

- M. Pascal ZUCCHERO en tant que représentant titulaire,
- M. Christophe VEUILLET en tant que représentant suppléant.

Le Président :

Propose aux conseillers communautaires qui l'acceptent, de procéder au vote à main levée ;

Invite le conseil communautaire à voter.

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

DESIGNE pour siéger au conseil syndical du Parc Naturel de Chartreuse :

- M. Pascal ZUCCHERO en tant que représentant titulaire,
- M. Christophe VEUILLET en tant que représentant suppléant ;

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces et à entreprendre toute démarche se rapportant à la présente décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Pascal ZUCCHERO

Secrétaire de séance,
Sandra FRANCONY

